

**PROCES-VERBAL**  
**CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**  
**DU LUNDI 18 JUILLET 2022**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 12 juillet 2022, s'est réuni au lieu habituel de ses séances le lundi 18 juillet 2022 à 19H30 sous la présidence de son Maire, M Bernard BESCHET.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Audrey BAILLY BECHET, Anthony BESCHET, Cédric BESCHET, Mathieu MICHAUD, Pierre NICOD, Arnaud SAILLARD, Jacques TISSOT, Bernard VIONNET, Agnès VANHUYSE, Pascal Lanquetin.

**ABSENTS AVEC POUVOIR :**

Catherine VUILLAUME, pouvoir à Bernard BESCHET.

**ABSENTS SANS POUVOIR :**

Delphine GUENIN

Benoit MASSART

**Secrétaire de séance :** Audrey BAILLY BECHET

**ORDRE DU JOUR :**

Mr Le Maire propose au conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour.

- Ouverture d'un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe

Le conseil accepte à l'unanimité d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

- **1) Approbation du PV du 07 juillet 2022.**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

- **2) Recrutement au poste de secrétaire de mairie : Choix du candidat.**

Le maire fait part au conseil des 15 CV reçus en mairie. 7 personnes ont été auditionnées.

Le choix de la commission « Personnel » s'est portée sur Madame OUDOT Delphine demeurant à la Planée.

Après débat, le conseil valide ce choix à l'unanimité et autorise le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires en ce sens.

- **3) Vente de l'usine communale.**

Trois courriers sont arrivés en mairie. Après étude des propositions reçues, un acheteur est retenu à l'unanimité en les personnes de Mr Yann PERRARD et Mme Fleur MARCHAND au prix de 200 000€.

Le conseil municipal autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires auprès du notaire pour la vente définitive.

- **4) Épicerie. Demande de bail.**

Suite à la demande de location de Mme LOUVEAU et Mme CATHERINE pour le local situé ,14 rue des courbes, le conseil, après débat, décide d'attendre leur immatriculation au registre des commerces avant la signature du bail.

- **5) Fermeture du poste d'adjoint administratif et création d'un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe.**

Suite au départ du secrétaire le 14 septembre 2022, il convient de fermer son poste d'adjoint administratif et d'ouvrir un poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe, cadre d'emploi actuel de la future candidate.

Le conseil municipal accepte cette création de poste à l'unanimité.

- **6) Questions diverses :**

Demande de salle pour pratiquer des cours de yoga.

Le conseil municipal souhaiterait plus de renseignements sur les jours et les horaires.

La séance a pris fin à 22h00

Prochaine séance le 25 août 2022

Le Maire,

Bernard BESCHET

